

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-059**

EN DATE DU : **18 NOVEMBRE 2024**

ASSURANCES : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES ASSURANCES

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Linard-Malval, selon convocation le 12/11/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Michel POIRIER a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Madame et Messieurs

Philippe CHAVANT donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS, Philippe GUETAT donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Pierre GUYOT donne pouvoir à Michel LABESSE, Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON

ECXUSÉS (1) : Monsieur

MOREAU ADRIEN

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	26	26	26	0

Une consultation pour le marché « Souscription de contrats d'assurances pour la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche » a été lancée le 4 octobre 2024 et s'est terminée le 4 novembre 2024.

Le marché est composé de trois lots :

lot n° 1 : Multirisques/responsabilités civiles et dommages aux biens

lot n° 2 : Flotte Véhicules+ Matériel roulant +Mission collaborateur

lot n° 3 : Assurance juridique du personnel et des élus

Il y a 1 offre pour le lot 1.

Il y a 1 offre pour le lot 2.

Il y a 1 offre pour le lot 3.

Suite à la présentation du rapport d'analyse de ces offres à l'assemblée lors de la séance du Conseil communautaire :

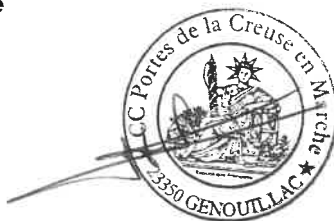
Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire

- **DECIDE** d'attribuer les lot 1 et 2 à la SMACL, pour un montant respectif de 6 889,58 € et 2 940,55 €, pour l'année 2025,
- **AUTORISE** Le Président de la CCPCM à signer les marchés.
- **RELANCE** le marché pour le lot 3,
- **AUTORISE** le Président à choisir la meilleure offre pour le lot 3.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance
Michel POIRIER



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le